

# Trafic de stupéfiants : comment la Belgique peine à cartographier les points de deal

Le Soir - Guillaume Derclaye - 9/11/2023

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

<https://www.lesoir.be/548551/article/2023-11-09/trafic-de-stupefiants-comment-la-belgique-peine-cartographier-les-points-de-deal>

(...) Chaque année, le ministère de l'Intérieur français communique son bilan de la lutte contre la drogue. L'occasion de revenir sur les performances des forces de l'ordre en matière de saisies, de mettre en avant quelques affaires emblématiques et d'insister sur le démantèlement et le recensement de points de deal. On apprend, dans le dernier bilan en date, que l'OFAST (Office antistupéfiants) a recensé 3.159 points de deal au 4e trimestre de 2022, contre 4.034 le 4e trimestre de l'année 2020. Face à ce décompte chez nos voisins de l'hexagone, *Le Soir* s'est interrogé sur l'existence d'un système similaire en Belgique en posant la question aux zones de police bruxelloises et à la police fédérale.

Dans notre pays, la plupart des zones de police ont d'abord redirigé *Le Soir* vers *Safe.Brussels*, qui a renvoyé la balle aux zones de police. De son côté, la police fédérale nous a redirigé vers la Commissaire aux drogues qui... n'avait pas de réponse à nous fournir. Selon nos informations, le manque de capacité humaine au sein de la police fédérale ne permet pas un travail aussi précis que chez nos voisins français. Face au silence des instances fédérales et de *Safe.Brussels*, la majeure partie des zones de police bruxelloise ont finalement accepté de répondre à nos questions. Ces dernières assurent faire remonter les informations à l'échelon fédéral. Au niveau de Bruxelles, « des réunions sont prévues au Parquet avec le magistrat de référence pour les stups et des représentants de chaque zone de police bruxelloise », commente Ilse Van de Keere, porte-parole de la zone Bruxelles Capitale-Ixelles.

## Des points sensibles

L'approche locale diffère quelque peu de chez nos voisins français. Ainsi, la zone de police Marlow déclare préférer une approche ciblée envers « des points sensibles plutôt que des 'hotspots' ou des 'points de deal' ». Ces lieux ne sont pas spécifiquement connus pour la vente de stupéfiants, mais plutôt pour l'existence de diverses nuisances. « La vente de stupéfiants en fait partie, mais elle est accompagnée d'autres problèmes locaux tels que la consommation d'alcool, les rassemblements de personnes oisives et/ou en difficulté, parfois même des bagarres », détaille Laurent Masset, porte-parole de la zone Marlow.

*La vente de stupéfiants est accompagnée d'autres problèmes locaux tels que la consommation d'alcool, les rassemblements de personnes oisives et/ou en difficulté, parfois même des bagarres*

## Laurent Masset, porte-parole de la zone Marlow

Un des diagnostics de sécurité de la zone Bruxelles-nord que *Le Soir* s'est procuré identifie, comme pour la zone Marlow, une série de points sensibles. Ces points sont le fruit

d'informations remontées des statistiques de policières, des acteurs du programme de prévention urbaine et, dans une moindre mesure, des acteurs institutionnels actifs dans la zone. On peut y lire des informations sur la consommation de stupéfiants dans le quartier, notamment le fait qu'il « s'agit généralement de consommation de drogues par inhalation, à savoir du crack et/ou de l'héroïne. » Les hotspots sont, ici, relatifs à la consommation et non à la vente de produits stupéfiants, contrairement à l'approche française. On lit tout de même dans le diagnostic qu'une place de la commune est particulièrement problématique en ce sens : « le trafic et la consommation de drogue sont des enjeux majeurs et récurrents de la place. Les cafés de la place sont soupçonnés d'être utilisés comme points de vente pour le trafic de drogue. »

### **À lire aussi** [La violence des trafiquants de drogue explose dans la capitale](#)

Dans une autre zone de la capitale, un policier a détaillé au *Soir* l'approche suivie. « On dispose d'un programme qui nous permet de faire une cartographie du phénomène du trafic de drogue, mais j'ai l'impression que ce n'est pas aussi poussé qu'en France. On réussit tout de même à suivre le phénomène de très près. » Des hotspots sont désignés, sur base d'une analyse du territoire : d'abord sur base d'une étude quantitative reprenant tous les PV's et découvertes en matière de stupéfiants et puis, de manière qualitative, via les informations récoltées auprès des agents de quartier et des agents de terrain. « On identifie une vingtaine de hotspots sur notre zone. Il s'agit de grands périmètres où l'on remarque de la vente de stupéfiants et, très souvent, des nuisances s'ensuivent. Ce sont des lieux publics ou même privés occupés par des groupes de jeunes qui font du tapage, laissent des déchets, agressent les riverains ou nos services... » Les acteurs de la vente (guetteurs et vendeurs) sont souvent connus des services de police, comme multirécidivistes, insiste ce policier. « Si on les dérange trop dans un hotspot, ils se déplacent à un autre endroit. »